



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9031>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **26-9031**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CIVIS

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de conception-réalisation pour la réhabilitation et l'extension de la station d'épuration de Pierrefonds et du poste de refoulement de Balance.

Description : Le marché a pour objet les travaux de réhabilitation et d'extension de la station d'épuration de Pierrefonds comprenant : - La création d'un bassin d'orage de 3000 m3 sur le site du poste de refoulement de Balance - La réhabilitation du poste de refoulement Balance ou construction d'un ouvrage neuf - La pose de deux conduites de refoulement Ø500 et la dépose /réfection d'une conduite fonte Ø500 et d'une conduite PRVØ600 dégradées - L'extension de la station d'épuration de Pierrefonds à 225 000 EH y compris déconstruction des ouvrages non réutilisés et réhabilitation des ouvrages conservés - La mise en place d'un traitement tertiaire - La mise en place d'un poste de récupération des matières extérieures - La pose d'un nouvel émissaire en mer et la dépose/réfection de l'ancien émissaire - L'assistance à l'exploitation En tranche optionnelle, il est demandé : - La mise en place d'une unité de méthanisation des boues et d'une cogénération - La mise en place d'un traitement quaternaire pour répondre aux exigences de la nouvelle DERU2. - La mise en place d'une désinfection des eaux traitées

Identifiant de la procédure : c2587cf0-e790-40b1-b73e-0d3b7cdbf4a5

Identifiant interne : 20260001

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Il s'agit d'une procédure avec négociation conformément aux dispositions des articles R2124-4, R2142-15 à 16, R2161-21 à 23 du Code de la commande publique. Concernant la phase offre, l'entité adjudicatrice pourra attribuer le

marché sur la base des offres initiales sans négociation. Afin de pouvoir répondre au présent appel à candidature, les candidats sont invités à prendre en compte les dispositions figurant au document (à retirer au lien suivant: <http://civis.emarchespublics.com>). Les candidatures devront être transmises exclusivement par voie dématérialisée à partir du profil acheteur de la CIVIS à l'url suivant <http://civis.emarchespublics.com>. L'heure limite est l'heure de l'île de la Réunion Utc+4. En complément de l'Aapc, un dossier de consultation est publié sur le profil acheteur de la CIVIS. Ce document permet aux candidats d'avoir des précisions supplémentaires sur la consultation. L'ouverture des plis relative à la candidature se fera au siège de la CIVIS. Critère de sélection des candidatures: Les niveaux minimaux de capacité : Niveaux spécifiques minimaux exigés au titre de la capacité financière : Le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois derniers exercices disponibles du candidat unique ou du groupement d'entreprises devra être supérieur à 30 000 000 euros. Pour les candidatures de groupements d'entreprises, il sera pris en considération le cumul des chiffres d'affaires de chaque membre du groupement. Niveau de capacités techniques et professionnelles : des compétences en traitement de l'eau, de génie-civil, d'électricité/automatisme, de maîtrise d'oeuvre sont exigées. La présence d'un architecte au sein du groupement est obligatoire. Les candidatures ne présentant pas les compétences requises ou les niveaux minimaux exigés au règlement de la consultation ou dans l'avis d'appel public à la concurrence seront écartées. Les autres candidatures seront jugées recevables. * 1er cas : Nombre de candidature inférieur ou égale au nombre minimum de candidature admis à présenter une offre. Dans l'hypothèse où le nombre de candidatures recevables est inférieur ou égale au nombre minimum de candidats admis à présenter une offre indiqué au règlement de la consultation, il ne sera pas réalisé de classement des candidatures. Toutes les candidatures seront admises. 2nd cas : Nombre de candidature strictement supérieure au nombre minimum de candidature admis à présenter une offre Les candidatures recevables seront classées, suivants le barème suivant : Chaque candidature se verra attribuer une note globale de 100 pondérée de la manière suivante : - Appréciation des compétences du candidat à travers les qualifications professionnelles et les références de travaux de même nature et de même importance : 66 points ; - Appréciation des moyens matériels, humains et des compétences du personnel pour des marchés de même nature : 34 points La répartition des points par critères et leur subdivision par domaine de compétence est présentée dans le tableau suivant (et celui figurant au RC) pour une note globale sur 100 points à savoir : *concernant les compétences du candidat (a): traitement de l'eau sur 30 points, génie-civil sur 20 points, électricité/automatisme sur 10 points, maîtrise d'oeuvre sur 6 points; *concernant les moyens humains mis à disposition (b): traitement de l'eau sur 16 points, génie-civil sur 10 points, électricité/automatisme sur 5 points, maîtrise d'oeuvre sur 3 points. Après analyse des compétences, références et moyens des candidats sur la base des critères de sélection des candidatures définis dans l'avis et classement des candidatures, l'entité adjudicatrice retiendra : 3 candidats minimum et 5 candidats maximum qui seront admis à remettre une offre. A l'issue de la phase de candidature, il sera envoyé aux seuls candidats admis à soumissionner, le DCE afin que ceux-ci puissent faire leur proposition financière et technique. Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères annoncés n'atteint pas le minimum prévu par l'acheteur et/ou si le nombre de candidatures réceptionnées est inférieur à 3, ce dernier peut poursuivre la procédure avec les candidats ayant les capacités requises. La durée de l'opération est estimée à 8 ans.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232420 Travaux de construction de stations d'épuration des eaux usées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45252127 Travaux de construction de stations de traitement des eaux usées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232421 Station de traitement des eaux usées

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45252100 Travaux de construction de stations d'épuration

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71222000 Services d'architecte pour la conception d'ouvrages extérieurs

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 201, Chemin Charette

Ville : SAINT-PIERRE

Code postal : 97410

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires : Il s'agit de la réhabilitation de la Station d'épuration de Saint-Pierre.

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de conception-réalisation pour la réhabilitation et l'extension de la station d'épuration de Pierrefonds et du poste de refoulement de Balance

Description : Le marché a pour objet les travaux de réhabilitation et d'extension de la station d'épuration de Pierrefonds.

Identifiant interne : 20260001

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232420 Travaux de construction de stations d'épuration des eaux usées

Options :

Description des options : Le recours aux marchés de prestations similaires (article R2122-7 du code de la commande publique), de tranches optionnelles (articles R2113-4 à 6 du code de la commande publique) et aux modifications de contrats en cours d'exécution (article R2194-1 et suivants du code de la commande publique) sont possibles.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le financement se fera sur les ressources propres de la CIVIS et le cas échéant à l'aide de subventions européennes FEDER.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Ce critère est pondéré à 30%. Il est évalué à partir des sous-critère listés figurant au règlement de la consultation. Il sera utilisé afin de départager les offres des candidats qui seront invités à présenter une offre à l'issue de la phase de sélection des candidatures objet du présent appel à candidature.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performance en matière de protection de l'environnement

Description : Ce critère est pondéré à 8%. Il est évalué à partir des sous-critère listés figurant au règlement de la consultation. Il sera utilisé afin de départager les offres des candidats qui seront invités à présenter une offre à l'issue de la phase de sélection des candidatures objet du présent appel à candidature.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique - STEP

Description : Ce critère est pondéré à 45%. Il est évalué à partir des sous-critère listés figurant au règlement de la consultation. Il sera utilisé afin de départager les offres des candidats qui seront invités à présenter une offre à l'issue de la phase de sélection des candidatures objet du présent appel à candidature.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique - PR Balance / réseau de transfert

Description : Ce critère est pondéré à 5%. Il est évalué à partir des sous-critère listés figurant au règlement de la consultation. Il sera utilisé afin de départager les offres des candidats qui seront invités à présenter une offre à l'issue de la phase de sélection des candidatures objet du présent appel à candidature.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Organisation générale

Description : Ce critère est pondéré à 12%. Il est évalué à partir des sous-critère listés figurant au règlement de la consultation. Il sera utilisé afin de départager les offres des candidats qui seront invités à présenter une offre à l'issue de la phase de sélection des candidatures objet du présent appel à candidature.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://civis.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_10747_1139074.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 18/06/2026

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://civis.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le versement de l'avance de 5% est conditionné par la production d'une garantie à première demande correspondant au montant de l'avance. Le marché est concerné par la mise en place d'une retenue de garantie de 5% et fixe une période de garantie de parfait achèvement de 2 ans. Le titulaire devra remettre ses attestations d'assurances.

Date limite de réception des demandes de participation : 15/04/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Il sera fait application des dispositions relatives à la clause sociale afin de favoriser l'accès à l'emploi de

publics éloignés de l'emploi en raison de difficultés d'insertion professionnelle (article L2112- du code de la commande publique). Les dispositions correspondantes sont décrites au dossier de consultation.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le marché sera conclu avec un seul opérateur économique qui ne pourra qu'être qu'un groupement momentané d'entreprise. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement et sera obligatoirement une société spécialisée dans le traitement de l'eau. En application de l'article R21422-22 du code de la commande publique et au vu de la spécificité du marché de conception-réalisation impliquant l'association de plusieurs corps de métiers, il sera exigé que le groupement d'opérateurs économiques adopte la forme d'un groupement conjoint. La présence d'un architecte au sein de l'équipe est obligatoire pour le dépôt du permis de construire. Il est rappelé que les architectes doivent être soit titulaire unique soit cotraitant afin de respecter leurs obligations réglementaires. Toute candidature recourant à de la sous-traitance pour valoir la compétence d'architecte sera rejetée. En application des dispositions de l'article R2142-21 du code de la commande publique, il est autorisé les candidatures multiples en qualité de membres de plusieurs groupements.

Montage financier : Le financement se fera sur les ressources propres de la CIVIS complété le cas échéant de subventions de FEDER, de l'office de l'eau, de l'office française de la biodiversité et de la Région. Les prestations, objet du marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique (par virement administratif).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatif aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Réunion

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure pourra faire l'objet des recours suivants: - référé précontractuel avant la conclusion du contrat en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence (article L551-1 Code de Justice Administrative (CJA)); - référé contractuel après la conclusion du contrat (article L 551-13 du CJA); - recours de plein contentieux en contestation de la validité du contrat dans le délai de deux mois à partir de la publication de l'avis d'attribution.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CIVIS

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CIVIS

Numéro d'enregistrement : 24974007700048

Adresse postale : 29 route de l'Entre-Deux

Ville : Saint-Pierre

Code postal : 97410

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Point de contact : Direction de la commande publique

Adresse électronique : dcp@civis.re

Téléphone : +33 262499600

Adresse internet : <https://www.civis.re>

Profil de l'acheteur : <https://civis.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de la Réunion

Numéro d'enregistrement : 17974005500019

Adresse postale : 2 Ter Rue Félix GUYON

Ville : Saint-Denis

Code postal : 97400

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif de la Réunion

Adresse électronique : greffe.ta-reunion@juradm.fr

Téléphone : +330262924360

Adresse internet : <https://la-reunion.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatif aux marchés publics

Numéro d'enregistrement : 17750000600024

Adresse postale : 27, Rue Myollis

Ville : PARIS

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : CCIRA

Adresse électronique : ccira@paris-idf.gouv.fr

Téléphone : +330244427343

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0000

Nom officiel : DEMATIS

Numéro d'enregistrement : 45072478600030

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : contact@dematis.com

Téléphone : +33 172365548

Adresse internet : www.dematis.com

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 43aed199-3e34-4bc0-80b4-a651ad9a0cdd - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/01/2026 à 08:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/01/2026